Pétitions lucs. prises pour confirmer l'Acte Provincial du Bas-Canada, îère Guill: 4 chap. 53, concernant les Aubains, et que le titre du Pétitionnaire à certaines propriétés, aussi bien que ceux d'autres qui sont dans une semblable situation, soit confirmé.

> dant certains amendemens aux Actes des Conseils de Districts et des Ecoles.

> De James Durand, Ecuyer, de Dundas, dans le Comté de Halton, dans le District de Gore, exposant :

Elections convision Ouest de Uniton.

Qu'à la dernière élection d'un Membre pour sièger au testée de la Di- Parlement Provincial pour la Division Ouest du Comté de Halton, dans le Haul-Canada, qui a eu lieu à Guelph, dans la dite Division Quest du Comté de Halton, Samedi le vingt-sixième jour d'Octobre mil huit cent quarante-quatre, Alexander Dingwall Fordyce, Ecuyer, était l'Officier Rapportour, et votre Pétitionnaire ainsi que James Webster, de Fergus, dans le dit Comté, Ecuyer, étaient les Candidats.

Que le dit Alexander Dingwall Fordyce était, lors de sa nomination comme Officier Rapporteur, et est encore asso-cié de commerce du dit James Webster, qu'il a été et qu'il était un partisan actif du dit James Webster avant et après sa nomination; et qu'il fut la première personne qui enrégistra sa voix en faveur du dit James Webster à l'ouverture du poll, dans le Townrhip de Nichol.

Que les susdits Candidats ayant été proposés et secondés, une division cut lieu, l'Ossicier Rapporteur déclara cette division en saveur du dit James Webster: le poll en conséquence fut demandé pour vote Pétitionnaire; qu'ayant accordé cette réquisition, l'Officier Rapporteur fixa Vendredi, le premier jour de Novembre alors prochain, pour tenir le dit poll, et donna aussitôt avis par Proclamation que les polls pour telle élection se tiendraient dans les divers Townships de la dite Division à l'endroit ou les assemblées avaient eu lieu et s'étaient tenues pour l'élection des Officiers de Paroisse et de Township aux dernières élections; et conformément à la loi, ajourna alors les procédés de l'élection à Mardi le cinquième jour de Novembre alors pro-

Que pour tenir les différents polls nécessaires à cette élection, l'Officier Rapporteur nomma les personnes suivantes comme Députés Officiers Rapporteur, et comme Clercs de Polls nour les différens Townships de la dite Division

Premier-Thomas Goudilands, Député Officier Rapporteur, et Alfred Baker, Clerc de Poll, pour le Township de Guelph;

Second-William Ellis, Depute Officier Rapporteur, et John Herle, Clerc du Poll, pour le Township de Waterloo;

Troisième-William Puddicombe, Député Officier Rapporteur, et John Ernest, Clerc de Poll, pour le Township de Wilmot;

Quatrième-John Higginson, Député Officier Rapporteur, et John Hammersly, Clerc de Poll, pour le Township de Puslinch;

Cinquième -- Charles Allan, Député Officier Rapporteur, et John Foote, Clerc de Poll, pour le Township de Woolwich;

Sixième - William Buist, Depute Officier Rapporteur, et James M'Queen, Clerc de Poll, pour le Township de Nichol;

Septième-Alexander D. Ferrier, Deputé Officier Rapporteur, et John Moore, Clerc du Poll, pour le Township de

Huitième - William Mutch, Député Officier Rapporteur, et Warden W. Shane, Clerc de Poll pour le Township de Garrafraxa, et

-David Ruchan, Député Officier Rapporteur, et Donald M'Keand, Clerc du Poll, pour le Township de Dumfries.

Que les dits Députés Officiers Rapporteurs et Clercs de Polls étaient généralement tous opposés à l'élection de votre Petitionnaire, et que quelques uns d'eux ont intrigue dite Division, sujets naturalisés de Sa Majeste, qui venaient contre votre Pétitionnaire, et que les dits Alfred Baker, voter pour votre Pétitionnnaire et qui produisaient les lettres

William Puddicombe, John Higginson, John Hummersly, William Buist, James M'Queen, William Mutch, et Warden W. Shane, ont tous subséquemment voié en faveur du dit James Webster.

Que ni l'Ossicier Rapporteur ni aucun des Députés Du Conseil Municipal du District de Home, deman-Officiers Rapporteur n'ont donné sur le tems et du lieu où se tiendraient les Polls dans les dissérents Townships aucun avis public, écrit ou imprimé, excepté celui que l'Òsticier Rapporteur a donné le premier jour de l'élection, comme il est dit plus haut.

> Que plusieurs Députés Officiers Rapporteurs ont agi avec injustice et partialité en saveur de James Webster, et parmi eux un grand nombre en tenant les dits Polls illégalement ct contre leur devoir comme tels.

> Que les dits Députés Officiers Rapporteurs pendant qu'ils tenaient ainsi leurs Polls respectifs ont admis à voter en faveur du dit James Websler, un grand nombre de personnes qui n'avaient aucun droit légal de voter à cette élection; qu'ils ont aussi laisser voter différentes personnes plus d'une fois en saveur du dit James Webster, tandis qu'ils n'ont pas voulu prendre les voix des personnes qui avaient le droit de voter et qui venaient voter pour votre Pétitionnaire, pour ces raisons et par d'autres moyens illégaux, le dit James Webster, a obtenu une majorité spécieuse de huit voix sur votre Pétitionnaire, comme l'a rapporté l'Officier Rapporteur après le résumé de tous les lieux de Polls à la dite élection; que l'Officier Rapporteur a réfusé de laisser voir au dit Pétitionnaire les livres de Polls que lui ont remis les Députés Officiers Rapporteur et qu'il ne demandait que dans le but de voir en quoi ils différaient de ceux qu'il avait sait tenir lui-même par son propre Clerc, qui réduisait à quatre voix la majorité spécieuse du dit James Webster, au lieu de huit, suivant l'état de l'Officier Rapporteur.

> Qu'en conséquence de cette conduite illégale et partiale, disserentes personnes qui avaient droit de voter à la dite élection, ont signifié un acte ou protet au dit Officier Rapporteur le jour même de l'ajournement de la dite élection et avant qu'il cut déclaré élu le dit James Webster; protestant contre le resour du dit James Webster, et s'y opposant ; que malgré cela il a non sculement persisté a déclarer le dit James Webster, dument elu, mais encore il a formellement resu-é de recevoir le dit protet ou de le laisser lire publiquement, déclarant que la Division avait prononcé.

> Qu'entre autres actions injustes, illégales et partiales du dit Officier Rapporteur, votre pétitionnaire résure particulièrement aux suivantes, savoir :

> Première-Que plusieurs Députés Officiers Rapporteurs ont permis à des femmes (au nombre de sept pour tous les Polls) de voter en faveur du dit James Webster.

> Seconde-Qu'un ou plusieurs Députés Officiers Rapporteurs, ont refusé d'examiner plusieurs personnes, (dont les unes avaient et les autres n'avaient pas le droit de voter à la dite élection, et qui ont voulu voter et ont affectivement voté pour le dit James Webster), au sujet du droit qu'elles réclamaient de voter à la dite élection ; et cela, quoique votre Pétitionnaire et ses agens, et plusieurs électeurs qualisiés se soient sortement opposés à ce que l'on enrégistrât leurs voix et qu'ils aient requis les Députés Officiers Rapporteurs d'examiner les droits que pouvaient avoir ces personnes de voter à la dite élection, et de ne point voter à la dite élection avant qu'ils les eussent prouvés.

> Troisième-Que plusieurs des Députés Officiers Rapporteurs ont pris les voix des différentes personnes sans leur administrer les sermens prescrits par la loi quoique ces Déoutés Officiers Rapporteurs fussent alors dûment requis de le faire par votre Pétitionnaire et par divers électeurs qualifiés de la dite Division.

> Quatrième—Que plusieurs des Députés Officiers Rapporteurs ont refusé de prendre les voix de divers électeurs de la